

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux-mille-vingt-six, le 26 mai, à 20 heures 45, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation en date du 19 mai 2026, sous la présidence de Madame SEON Isabelle, maire.

Présents : Mmes SEON Isabelle, BUSSAC Corinne, FAVIER Florence, FAZZARI Annie, NICOLAS Brigitte, MM JOURDE Frédéric, MAITRIAS Jérôme, Malfant Christian, Mathieu Guillaume, REY Didier.

Était absent excusée : Mme MAITRE Christelle

Secrétaire de séance : M. REY Didier

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte et donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation PV dernier conseil
- Délibération secrétaire de séance
- Délibération Commission d'appel d'offre
- Délibération représentants CLECT
- Désignation correspondant incendie et secours
- Informations diverses

1 - PV conseil du 21 avril 2026

Le PV a été communiqué aux conseillers en même temps que les convocations. Il est approuvé à l'unanimité.

2 – Délibération secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Madame le maire propose à l'assemblée de désigner un secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- désigne à l'unanimité, M. REY Didier, secrétaire de séance.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

3 – Délibération commission d'appel d'offre

Madame le Maire précise que suite au renouvellement du conseil municipal, il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres. La commission est présidée par Madame le Maire.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal a élu en tant que membres de la commission d'appel d'offres :

TITULAIRES :

- NICOLAS Brigitte
- Malfant Christian
- Mathieu Guillaume

SUPPLEANTS :

- MAITRE Christelle
- MAITRIAS Jérôme
- REY Didier

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

4 – Délibération Représentants Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Madame le Maire informe que, suite à la délibération du 28 avril 2026 de la Communauté d’Agglomération du Puy en Velay, le Conseil communautaire a procédé à la composition de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées (CLECT), en prévoyant la désignation d’un représentant titulaire et d’un représentant suppléant par commune.

Il convient de délibérer pour désigner les représentants (titulaire et suppléant) pour la commune de Beaune-sur-Arzon.

TITULAIRE : Mme MAITRE Christelle

SUPPLEANT : Mme FAZZARI Annie

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, le Conseil Municipal approuve les représentants désignés.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

5 – Désignation correspondant incendie et secours

En application de la loi MATRAS du 25 novembre 2021, le décret n°2022-1091 du 29 juillet a créé les « conseillers incendie et secours ».

Ce texte délimite le périmètre de ces nouvelles attributions. Le « correspondant incendie et secours » a pour missions essentielles de :

- participer à l’élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d’incendie et de secours qui relève de votre commune
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l’information et à la sensibilisation des habitants de votre commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde
- concourir à la mise en œuvre par votre commune de ses obligations de planification et d’information préventive
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre incendie de votre commune.

L’ensemble de ces missions seront assurées par Mme SEON Isabelle pour la commune de Beaune-sur-Arzon.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

6- Informations diverses

- Raid des pèlerins : M. MAITRIAS Jérôme était présent à la réunion. Il expose les points abordés, le Raid commencera le 28/07/2026. Le 31/07/2026 midi il y a un repas de gala sur inscription. La commune de Beaune-sur-Arzon prévoit un casse-croute le 05/08/2026 au niveau du Poyet. Les organisateurs du Raid des pèlerins ont félicité la commune pour l’entretien des chemins.

- Mme le maire informe les conseillers du choix fait par la DGFIP pour les membres de la CCID. La liste des membres des différentes commissions sera communiquée aux conseillers au prochain conseil.

- Dossier Pontvianne : le dossier est toujours en cours, le contact est pris avec les notaires.

- Mme NICOLAS Brigitte indique que le fleurissement de la commune est en cours. Il est nécessaire de faire le point sur les arbres qui doivent être taillés par les particuliers.

- Le pont vers le plan d’eau aurait besoin d’être repeint. Le conseil est favorable pour un vert clair. Mme BUSSAC Corinne propose d’aider pour le faire. Il faut d’abord étudier comment procéder pour le décaper.

- Mme FAVIER Florence demande pour le Chemin rouge si les travaux sont prévus. M. MATHIEU Guillaume informe qu'il a demandé un devis à l'entreprise MALFANT qui s'élève à environ 1700 euros. Il est demandé de voir si il peut utiliser le remblai qui est à la décharge.

La séance est levée à 21 heures 50.

Signature du Président de séance et du Secrétaire de séance



M^{me} Favier demande que la DEA soit contactée pour un problème d'eau au Fayet pour un rendez-vous.